

La végétation terrestre de l'archipel de Molène

par A.-H. DIZERBO (*)

L'archipel de Molène comprend l'île dont il tire son nom et son îlot annexe, le Ledenes, et les îles ou îlots de Balanec, Bannec Beniguet, Litiry, Morgaol, Quemenes et Trielen, de surfaces variables, qui culminent à Molène à 25 m (MENGIN, 1879 ; COLLIN, 1936).

Nous utiliserons la nomenclature de la Flore de l'Ouest de DES ABBAYES (1971), tant dans la description de la végétation que dans les observations floristiques.

Cet ensemble d'îles a été étudié par THIEBAULT et BLANCHARD (1875), puis par CRIÉ (1886) et, de nos jours, par V. ALLORGE, CORILLION, GEHU, P. et S. JOVET et nous-mêmes.

LA VÉGÉTATION.

La végétation de l'archipel est réduite quantitativement par rapport à celle du continent, en raison de la faiblesse du relief elle est entièrement située dans l'étage aérohalin. Elle a été décrite et cartographiée par CORILLION (1965, 1971) et GEHU (1968, 1969). Du niveau de la mer au sommet, on distingue dans les meilleurs des cas, à Molène par exemple, les associations suivantes.

1) LA CEINTURE INFÉRIEURE.

Elle est au contact des sables et des cordons de galets où elle présente une végétation clairsemée à *Cakile maritima* et *Agropyrum pungens*, généralement localisée à la partie supérieure de plages minuscules recouvrant des dépôts organiques, formations correspondant au *Cakiletum friscum* Hocq. 27, R. Tx 50. On y voit aussi l'*Atriplex glabriuscula* à Beniguet. Cette ceinture peut voir sa composition se modifier par la présence de Chou marin ou Crambe qui a été définie comme une association différente, le *Crithmo Crambetum maritimae* J. M. Gehu 60. Le Crambe est une plante erratique qui apparaît et disparaît ici et là, elle a été vue à Beniguet, Quemenes, au Ledenes de Quemenes. Elle est particulièrement abondante à Litiri et elle a donné son nom à Morgaol (« chou de mer » en breton).

(*) Laboratoire de Physiologie Végétale, Faculté des Sciences, Brest.

2) LA CEINTURE MOYENNE.

Elle se situe au niveau des premières formations rocheuses à *Cochlearia officinalis*, *Spergularia rupicola*, *Statice* sp. Elle a la particularité, à Molène seulement, de voisiner avec des formations de *Lepidium latifolium* (*Lepidietum latifolii* J. M. et J. Gehu 61) associées à celles de Betterave maritime et d'*Atriplex arenaria* (le *Beto-Atriplicetum arenariae* R. Tx 67). Cette formation à *Lepidium latifolium* est très apparente, atteignant un mètre de hauteur, mais uniquement en bordure des petites falaises au Sud et au Sud-Ouest de l'île.

A proximité, dans des sites un peu plus abrités, existent des peuplements de Mauve Royale (*Lavateretum arboraeae* J. M. et J. Gehu 61), qui forment des bosquets là où se réfugient les oiseaux, ils peuvent être associés au Radis maritime et à une variété de Douce amère (*Solanum Dulcamara* var. *maritima*).

Il faut noter que la Mauve Royale, la plus belle de nos Mauves indigènes, est abondante dans tout l'archipel, non seulement sur le littoral mais encore au voisinage des entrepôts de matériaux de constructions extraits de l'estran et dans les décombres.

3) LES PELOUSES LITTORALES.

Elles sont implantées dans le head. Leurs constituants sont en partie halophiles, c'est le domaine des coussinets d'Eillets marins où cette espèce voisine avec *Daucus gummifer*, *Euphorbia Portlandica*, *Lotus corniculatus*, *Anthyllis vulneraria*, *Trifolium occidentale*, *Heracleum sphondylium*, *Smyrniolum olusatrum*, *Galium arenarium*, *Holcus lanatus*, *Koeleria albescens*, *Festuca dumetorum*, *Festuca arenaria*.

Le *Trifolium occidentale*, qui a été distingué en 1963, s'est révélé très fréquent dans le Massif armoricain, il existe à Molène ; le *Smyrniolum olusatrum* est une Ombellifère qui peut atteindre 1,50 m de hauteur, assez fréquente, elle passe pour avoir été introduite dans un but alimentaire à l'époque préhistorique, elle est abondante à Molène.

A côté de ces pelouses sèches, il faut aussi distinguer des pelouses humides caractérisées par *Anagallis tenella* et la présence du Mouron d'eau (*Samolus Valerandii*), une herbe vivace à tige dressée de 5 à 40 cm dont les feuilles de la rosette basale sont spatulées, elle a de petites fleurs blanches et est souvent présente dans les suintements des falaises ; on trouve cependant le Mouron d'eau en abondance à Bannec dans des espaces pierreux abrités orientés à l'Est.

4) LA CEINTURE SUPÉRIEURE.

C'est le domaine de la lande sèche à laquelle s'ajoutent quelques espèces maritimes comme le *Cochlearia danica* et l'*Armeria maritima*. C'est une lande climatique présentant des coussinets appliqués au sol qui, à la fin de l'été, constituent une mosaïque violette et jaune d'Ericacées (Bruyère cendrée et Callune) et d'ajoncs (*Ulex Gallii* principalement), il s'y ajoute des espèces calcicoles : *Hieracium Peletierianum*, *Solidago Virga aurea* ssp. *rupicola*, *Rubia peregrina*, *Dactylis glomerata* var. *hispanica*, etc... Cette formation est particulièrement bien représentée à Molène.

5) LA VÉGÉTATION DES ROCHERS MARITIMES.

Cette végétation particulière peut s'observer dans les fentes des roches à tous les niveaux si l'abri y est convenable. On y relève en abondance *Spergularia rupicola* et *Asplenium marinum*. Cette dernière qui est une Fougère de 30 cm environ se caractérise par son pétiole noirâtre et ses folioles en trapèze, elle est largement répandue dans l'archipel ; on la trouve aussi dans le puits de Molène où elle est exubérante, c'est là un biotope qu'elle affectionne au voisinage du littoral. Nous l'avons observée également en pleine lumière, en touffes, à même le sol dans la pelouse à Bannec, chose exceptionnelle.

LES ESPÈCES ADVENTICES.

On récolte dans les îles des espèces comme *Rumex crispus* ssp. *trigranulatus*, *Plantago lanceolata*, *Capsella rubella*, *Polygonum aviculare*, *Polygonum amphibium* (à Bannec), *Medicago lupulina*, *Anagallis arvensis*, *Senecio vulgaris*, *Senecio Jacobaea*.

Ont été introduits par la culture les arbrisseaux suivants : *Fuschia Magellanica*, *Escallonia micrantha*, *Veronica elliptica*, originaires d'Amérique du Sud, rapportés ici vers 1830 et *Evonymus japonicus*, tous sont exubérants. Nous avons aussi à Molène *Agave americana* fleuri.

LES ESPÈCES REMARQUABLES.

S'il n'existe pas de plante endémique à Molène, il existe des espèces qui méritent que l'on s'y attarde, elles sont en effet peu fréquentes dans la région, ce sont : l'Ortie à pilules, le Chenopode fétide, l'Heliotrope, la Belladone et le Myrte d'Ouessant.

— *Urtica pilulifera* L. Urticacées. L'Ortie à pilules.

Cette espèce, en voie de disparition dans le Massif armoricain, se maintient mal à Molène. Elle passe pour avoir été introduite par les Gallo-romains.

— *Chenopodium vulvaria* L. Chenopodiacees. Le Chenopode fétide.

Peu commun dans le Finistère, existe à Molène. A une odeur de triméthylamine.

— *Heliotropium europeum* L. Boraginacées. L'Heliotrope.

Nous n'avons pas retrouvé cette espèce signalée à Molène par PICQUENARD. Elle est ici à sa limite géographique Nord.

— *Atropa Belladonna* L. Solanacées. La Belladone.

Cette plante existe dans la petite falaise au Nord de Molène, on la trouve généralement dans cette situation. Très toxique, elle est toujours rare sur nos côtes.

— *Veronica elliptica* Forst. Scrofulariacées. Le Myrte d'Ouessant.

Ce sous-arbrisseau est la curiosité botanique des îles de l'Ouest du Finistère, il se trouve à Molène entre le port et l'église. Il semble bien que, cultivé à l'origine, il soit devenu adventice (DIZERBO, 1972).

BIBLIOGRAPHIE

- COLLIN L. - Formations quaternaires de l'Ouest du Finistère, *Bull. Soc. Géol. Min. Bretagne*, 1936, 69 p., 4 pl.
- CORILLION R. - Carte de la Végétation de la France, Brest, N° 21, Toulouse, 1965.
- CORILLION R. - Notice détaillée des Feuilles armoricaines de la carte de la Végétation de la France, Toulouse, 1971, 198 p.
- CRIFÉ L. - La végétation des côtes et des îles bretonnes, *Ann. Sci. Nat. Bordeaux et Sud-Ouest*, 1886, pp. 145-164, une carte.
- DIZERBO A.-H. - Le Myrte d'Ouessant, *Penn ar Bed*, 70, 1972, 3, pp. 353-354.
- GEHU J.-M. - Répartition de *Trifolium occidentale* D. E. Coombe dans l'Ouest de la France et observations écologiques. *Bull. Soc. Bot. Nord France*, 1963, XVI, 4, 203-209.
- GEHU J.-M. - Application en phytosociologie de la cartographie en réseaux. *Bull. Soc. Bot. Nord France*, 1968, 25 p.
- GEHU J.-M. et J. - Les associations végétales des dunes mobiles et des bordures de plages de la côte atlantique française, *Vegetatio*, 1969, 18, pp. 122-165.
- MENGIN - Ports maritimes de la France, IV, d'Ouessant au Pouliguen, Paris, 1879, 645 p. Ile et port de Molène, pp. 33-40.
- THIEBAULT et BLANCHARD - Excursion botanique aux îles Molène, Ouessant et Sein. *Bull. Soc. Bot. France*, 22, 1875, pp. 26-37.